



PRÉFET DE LA HAUTE- GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 29 janvier 2021

Renforcement des contrôles en Haute-Garonne dans le cadre du couvre-feu

Un relâchement des comportements quant au respect des règles du couvre-feu entre 18 heures et 6 heures du matin a pu être observé ces derniers jours sur l'ensemble du territoire national. Le respect des mesures barrières demeure essentiel alors que les indicateurs montrent une dégradation de la situation sanitaire en Haute-Garonne avec un taux d'incidence de 230,6 pour 100 000 habitants au 28 janvier 2021 avec un taux de positivité de 7 %.

En Haute-Garonne, les contrôles de police et de gendarmerie seront donc particulièrement renforcés afin de lutter contre les déplacements non dérogatoires pendant le couvre-feu.

Pour rappel, le montant de l'amende pour non respect des mesures sanitaires s'élève à 135 euros pour une première infraction et peut monter jusqu'à 3750 euros en cas de non-respect répété.

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne souhaite rappeler qu'il est impératif de continuer à respecter les gestes barrières (port du masque, respect des distanciations sociales, etc.) et à observer la plus grande vigilance.

Nous ne devons pas relâcher nos efforts afin de lutter tous ensemble contre la propagation de la Covid-19 et protéger les plus vulnérables d'entre nous.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués